

Sous-section 1.—La Marine royale du Canada

Fonctions et organisation.—Dans le cadre du programme de la défense nationale, la Marine royale du Canada a pour fonction de maintenir les communications maritimes, d'assurer la défense contre les attaques par voie de mer, de contribuer à la défense collective de la zone de l'OTAN contre toute attaque semblable, de même qu'à fournir, au besoin, des forces navales aux Nations Unies. Son rôle consiste essentiellement dans la lutte anti-sous-marine (A.S.M.).

Le chef d'état-major de la Marine, siégeant au Quartier général de la Marine, à Ottawa, constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada. Le commandant de la côte de l'Atlantique, établi à Halifax (N.-É.), et le commandant de la côte du Pacifique, établi à Esquimalt (C.-B.), dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leurs régions respectives. Ces officiers supérieurs commandent également les forces maritimes de l'une et l'autre région. Chacun d'eux est responsable des opérations anti-sous-marines auxquelles participent les forces de la Marine et de l'Aviation qui se trouvent dans la région sous son commandement. Les 21 divisions navales de la Réserve sont placées sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Un personnel naval à Londres et un autre à Washington, assurent la liaison avec la Royal Navy et la marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN, des officiers de la Marine royale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), aux États-Unis, ainsi que du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, en Grande-Bretagne. Le commandant de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions de commandant de l'OTAN pour le sous-secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 mars 1963, la Marine royale du Canada comptait 21,476 officiers et matelots, hommes et femmes, dans les forces régulières, et 3,583 dans la Réserve.

Opérations en mer, 1962-1963.—Pendant l'année 1962, les navires de la Marine royale du Canada ont passé plus de 7,000 jours en mer et parcouru plus de 1,200,000 milles marins au cours d'exercices, de croisières d'instruction et d'opérations de patrouille. Pendant la même période, les aviateurs de l'Aéronavale ont accompli 40,000 heures de vol, parcouru cinq millions de milles marins, et effectué 4,269 appontages de jour et de nuit à bord du *Bonaventure*.

Au milieu de l'année 1963, trois nouveaux escorteurs d'escadre de la classe du *Mackenzie* se sont joints à la flotte et trois autres étaient en voie de construction dans les chantiers maritimes canadiens. Un navire de ravitaillement de la flotte de 22,000 tonnes était presque terminé et l'installation d'appareils sonar à profondeur variable et de ponts d'envol pour les hélicoptères à bord des deux premiers escorteurs d'escadre de la classe du *St-Laurent* allait bon train. Le premier de neuf hélicoptères CHSS-2 de lutte anti-sous-marin avait été accepté. Ces hélicoptères sont destinés à remplacer les HO4S-3 et seront embarqués à bord du porte-avions *Bonaventure* et des escorteurs d'escadre.

Instruction.—A la fin de 1962, environ 1,100 hommes suivaient les cours donnés aux recrues, 1,200 recevaient une formation dans diverses spécialités, 532 élèves-officiers et 175 officiers suivaient des cours. Les principaux établissements d'instruction de la Marine royale canadienne sont: le *Cornwallis*, près de Digby (N.-É.); le *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.); le *Stadacona*, à Halifax (N.-É.); l'*Hochelaga*, à LaSalle (P.Q.); le *Gloucester*, près d'Ottawa et le *Naden*, à Esquimalt (C.-B.).

Les élèves-officiers recrutés en vertu du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP) ou du Programme d'instruction des collèges (CTP), reçoivent, presque en entier, leur formation première dans les collèges militaires ou dans les universités du Canada, tandis que ceux qui se sont enrôlés pour une période de service à